



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU GERS

VILLE DE PAVIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice :	23
Présents :	21
Procurations :	2
Votants :	23
Date de convocation :	03/04/2026
Votes Pour :	23
Votes Contre :	0
Abstentions :	0

Séance du jeudi 16 avril 2026 à 20 H 30

Le Conseil municipal de la Commune de Pavie, dûment convoqué, s'est réuni, salle Bernard IV à la maison de la culture, sous la présidence de Jean-Michel BLAY, Maire.

PRÉSENTS : Mesdames, Messieurs, Jean-Marc AUTIÉ, Brigitte BAJON-LALANNE, Karine BESSÉ, Jean-Michel BLAY, Isabelle BRUNEL, Jean-Luc CARSALADE, Simon CHALÉAT, Virginie DASQUE, Fernand DEL FABBRO, Jacques GABRIEL, Caroline HOGANT, Frédéric JOUGLAR, Radouane KHABBAL, Pierre MASURE, Cathy PERSONNE, Marie-Hélène PRUD'HOMME, Thomas PUGNET, Alexandra SAGOT, Corinne SCHLUCK, Ludovic SICARD, Marie-Christine VERDIER.

PROCURATIONS : Martine DAREUX donne procuration à Jacques GABRIEL, Éric ZAMPIERI à Jean-Luc CARSALADE.

SECRETAIRE : Simon CHALÉAT

Délibération n° 2026_026

3.5 Autres actes de gestion du domaine public

Objet : Dénomination de voie privée « chemin du moulin de Belloc ».

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU les délibérations du 9 octobre 2017 et du 24 septembre 2018 portant sur la dénomination et la modification du nom des voies ;

CONSIDERANT la nécessité d'attribuer des dénominations aux voies privées qui en sont dénuées afin de faciliter le repérage au sein de la commune ;

Sur proposition de Monsieur le Maire, il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir accepter la dénomination « chemin du moulin de Belloc » pour la voie de desserte du moulin.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide d'accepter la dénomination « chemin du moulin de Belloc » pour la voie de desserte du moulin.

Fait et délibéré, les jour, mois, et an que dessus.

PAVIE, le 27 avril 2026

Le Maire,

Jean-Michel BLAY

